

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DETEC

Berne, 25 août 2021 / nb
VL Soutien TP

Par e-mail :
finanzierung@bav.admin.ch

Deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du COVID-19 Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux approuve ce deuxième paquet de mesures de soutien aux transports publics. Comme l'écrit le Conseil fédéral dans son rapport, la crise du COVID-19 dure plus longtemps qu'anticipé il y a une année. En 2021, les transports publics n'ont de loin pas retrouvé leurs taux d'occupation d'avant-crise. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : les fermetures du premier semestre, l'obligation de travail à domicile, la distanciation sociale, etc. Les coûts des entreprises de transport et du fret étant en grande partie fixes, les répercussions sur leurs finances se font sentir. Dans ce contexte il est opportun que les aides accordées pour l'année 2020 le soient aussi en 2021, ceci d'autant plus que la plupart de ces entreprises ont déjà épuisé leurs réserves et ne peuvent donc plus couvrir leur déficit. Cela étant, il est aussi clair pour le PLR que ces aides ne pourront pas être reconduites telles quelles en 2022. Si les déficits financiers devaient se prolonger, d'autres mesures devraient être envisagées.

- › **Transport régional de voyageurs.** La motion [21.3459](#) ne prévoyait pas un prolongement de la base légale puisque, selon le Conseil fédéral ([lien](#)), les ressources allouées au trafic régional dans le budget 2021 étaient suffisantes. Le Conseil fédéral confirme, en p. 8 de son [rapport](#), que les crédits sont certes disponibles, mais qu'il « *serait plus simple d'adapter les dispositions législatives relatives au TRV, de telle manière qu'une solution similaire à 2020 pour soutenir les ET en 2021 puisse être appliquée* ». L'alternative serait d'adapter les conventions d'offre déjà signées. Le PLR ne s'oppose pas au procédé retenu par le Conseil fédéral.
- › **Transport local.** La base juridique permettant à la Confédération de verser des indemnités au titre du transport local est étendue à l'année 2021, sur la base de ce qui s'est fait pour 2020. Le PLR soutient cette démarche.
- › **Transport touristique.** La base juridique permettant à la Confédération de participer au financement du transport touristique est étendue du 1^{er} mars 2020 au 30 juin 2021 (actuellement : 30 septembre 2020). Le PLR approuve ce prolongement de l'aide financière.
- › **Transport de marchandises.** Une modification légale n'est pas nécessaire pour couvrir le manque à gagner du transport de marchandises en 2021. Le groupe libéral-radical a réaffirmé son soutien à ces aides, en adoptant la motion [21.3460](#).
- › **Transport grandes lignes.** La motion [21.3459](#) demandait au Conseil fédéral de trouver une solution spécifique pour le trafic longues distances, les voyageurs-kilomètres ayant chuté durant toute la durée de la crise. Le Conseil fédéral a chargé un groupe de travail d'examiner s'il y a lieu ou non de prendre des mesures spéciales pour couvrir le manque à gagner. Le PLR soutient cette démarche.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente



Petra Gössi
Conseillère nationale

La Secrétaire générale



Fanny Noghero